



# Sécurité Alimentaire

CAMPAGNE AGRICOLE 2024-2025

N°2 Avril-Mai-Juin 2024



## L'OFFENSIVE AGROPASTORALE ET HALIEUTIQUE EN MARCHE



EDITORIAL .....	P2
RÉSULTAT DE LA CAMPAGNE SÈCHE .....	P3
MISE EN PLACE DE LA CAMPAGNE HUMIDE.....	P4
SITUATION PASTORALE.....	P5
SITUATION DES MARCHÉS AGRICOLES.....	P6
SITUATION SUR LES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION....	P7
SITUATION SUR LES MARCHES DES PFNL.....	P8
SITUATION SUR LES MARCHES A BÉTAIL.....	P9
SITUATION ALIMENTAIRE SOUS RÉGIONALE .....	P10
PERSPECTIVES ALIMENTAIRES.....	P11

La production céréalière de la campagne sèche 2023-2024 est estimée à 47 354 tonnes, soit une hausse de 59% et de 73% par rapport à l'année écoulée et à la moyenne quinquennale. Celle maraîchère est estimée à 1 696 824 tonnes. Elle est également en hausse de 55% par rapport à la campagne écoulée témoignant ainsi d'une bonne performance de la campagne agricole sèche 2023-2024.

En ce qui concerne l'installation de la présente campagne agricole humide 2024-2025, elle a connu un démarrage difficile à cause du déficit pluviométrique enregistré occasionnant des retards dans les opérations culturales. Dans le but de booster les productions agricoles à travers la mise en œuvre de l'offensive agropastorale et halieutique, l'Etat et ses partenaires ont apporté un soutien important en termes d'équipements et d'intrants agricoles. Ces appuis ont été mis à temps et sont supérieurs à la campagne écoulée. La situation pastorale est marquée par une diminution importante du fourrage avec une hausse du prix des SPAI dans la majorité des localités notamment celles soumises à l'insécurité entraînant ainsi une insécurité alimentaire préoccupante du bétail.

Sur les différents marchés, le contexte sécuritaire difficile perturbe toujours leurs bons fonctionnements caractérisés par la hausse des prix des céréales. Sur les marchés à bétail, l'offre du bétail est importante notamment sur les marchés de regroupement avec une faible demande. Les prix sont en hausse par rapport à l'an passé et à la même période des cinq dernières années.

Au niveau sous-régional, la situation alimentaire est difficile marquée par une insécurité civile et une hausse généralisée des prix des produits alimentaires.

En perspective, la situation alimentaire des ménages pourrait se dégrader du fait de la soudure marquée par l'amenuisement des stocks paysans et commerçants. Toutefois, la vente à prix subventionné par la SONAGESS et les distributions gratuites de vivres par les humanitaires pourraient contribuer à atténuer la situation alimentaire et nutritionnelle des ménages.

## Résultats de la campagne sèche

### Hausse des productions agricoles

*Pour la mise en œuvre de l'offensive agropastorale et halieutique 2023-2025, l'Etat burkinabè et ses partenaires ont pris d'énormes engagements pour booster la production agricole sèche 2023-2024 en complément de la production agricole humide.*

Dans le cadre du soutien à la production agricole sèche, l'Etat et ses partenaires ont mis à la disposition des producteurs 923 tonnes de semences agricoles toutes spéculations confondues et 10 336 tonnes d'engrais dont 6 704 tonnes de NPK, 3 592 tonnes d'Urée et 40 tonnes de Burkina Phosphate. Ces appuis ont permis la mise en valeur de 9 357 ha de céréales dont 2 444 ha emblavés en maïs, 6 734 ha en riz et 178 ha en blé. Au total 3 351 ha de tubercules ont été emblavés avec 964 ha en manioc, 1 312 ha en pomme de terre, 1 011 ha en patate douce et 65 ha en taro. Les superficies emblavées pour les productions fruitières s'élèvent à 118 568 ha dont la mangue 26 093 ha, la banane 1 781 ha, l'orange 13 521 ha, la papaye 1 038 ha, la pastèque 1 185 ha, le melon 187 ha, la goyave 195 ha, et l'anacarde 74 568 ha. Pour les légumineuses (arachide, niébé et soja), les emblavures ont concerné 541 ha. Enfin, les superficies emblavées en cultures maraîchères (tomate, chou, oignon, aubergine, concombre, etc.) ont été évaluées à 73 643 ha.

Les résultats de la production céréalière de la campagne agricole sèche 2023-2024 donnent 47 354 tonnes, soit une hausse de 59% par rapport à l'année écoulée et de 73% par rapport à la moyenne quinquennale. La production de tubercules est évaluée à 86 913 tonnes ; elle est hausse de 39% comparativement à la campagne précédente et de 24% en comparaison à la moyenne des cinq dernières campagnes. La quantité totale de légumineuses produites (arachide, niébé et soja) est estimée à 799 tonnes contre 1 288 tonnes pour la campagne sèche 2022-2023 et 566 tonnes pour la moyenne des cinq dernières années. Cette production est en baisse de 38% par rapport à l'année écoulée et une hausse de 41% en comparaison à la moyenne quinquennale. La production totale fruitière est évaluée à 845 958 tonnes. La production totale des cultures maraîchères est estimée à 1 696 824 tonnes Cette production est en hausse de 55% par rapport à la campagne écoulée, mais en baisse de 17% par rapport à la moyenne quinquennale.



De l'oignon à Réo



La pomme de terre à Ouahigouya

## Mise en place de la campagne humide

### Fort soutien à la production agricole

***Dans l'optique d'atteindre les objectifs de l'offensive agropastorale et halieutique 2023-2025, des producteurs (rices) ont bénéficié d'appui important de la part de l'Etat et de ses partenaires.***

Dans le but de booster les productions agricoles, l'Etat et ses partenaires ont mis à la disposition des producteurs, plus de 6 413 tonnes de semences toutes spéculations confondues, 41 675 tonnes de NPK et d'urée, 957 tonnes de fumure organique, plus de 1 744 litres et 540 kg de produits phytosanitaires ainsi que des pièges. Aussi, 253 tracteurs, 68 matériels motorisés et 7 911 unités de matériels agricoles (charrue, charrette, HM3D, ...) et des kits de petits matériels (pioches, pelles, pulvérisateurs, ...) sont mis à la disposition des producteurs. Ces appuis ont été mis à temps à la disposition des producteurs et sont nettement supérieurs à la campagne écoulée.

Pour la présente campagne, 2 311 ha sont emblavés par les directions centrales et déconcentrées du Ministère en charge de l'Agriculture pour la production de riz, du maïs et des légumineuses. Concernant les aménagements sommaires et labours gratuits, ce sont respectivement des emblavures de 8 598 ha de riz et 15 163 ha de hautes terres qui ont été réalisées au niveau national.

Quant à l'installation de la campagne agricole humide 2024-2025, elle a été effective pour la majorité des localités au cours de la troisième décade du mois de juin avec une variabilité des quantités d'eau enregistrées par région. Cela a permis l'exécution des premières opérations culturales tels que les labours et les semis. Les labours sont exécutés entre 75 et 100% pour les céréales et 25 à 50 % pour les légumineuses. Les semis sont à des taux de réalisation compris entre 50 et 75 % pour les céréales et quelques sarclages (moins de 25% pour les céréales et l'igname). D'une manière générale, toutes les opérations culturales observées sont en retard par rapport à l'année passée et à la normale.

Les stades phénologiques observés sont la levée (25 à 50% pour les céréales) et la ramification/montaison (moins de 25% pour le coton et 25 à 50% pour l'arachide).

La situation phytosanitaire est restée calme malgré quelques attaques de ravageurs dont la Chenille légionnaire d'automne, les sautereaux et oiseaux granivores qui ont été constatées dans quelques localités sur environ 241 ha de cultures dont 190 ha ont été traitées.



**Levée du riz dans le bas-fond de Tibrété, à Karangasso  
Sambla**

## Situation Pastorale

### Pression croissante pour assurer l'alimentation du cheptel

***La situation pastorale au cours du deuxième trimestre est caractérisée par une dégradation significative du fourrage disponible avec des prix élevés des sous-produits agro-industriels. Des mesures sont prises par le Gouvernement pour faire face à cette insécurité alimentaire du bétail.***

Les éleveurs au Burkina Faso ont été confrontés à un épuisement généralisé du fourrage disponible pour l'alimentation du bétail au cours de la période d'avril à juin 2024. Les pâturages naturels et les sous-produits agricoles qui constituent la principale ressource alimentaire pour 90% des ruminants ont connu une faible productivité. Malheureusement, les fourrages cultivés ne représentent que 0,8 % de l'alimentation globale du bétail au Burkina Faso. Cette productivité de la biomasse combinée à une pression croissante des troupeaux et à des conditions d'insécurité a gravement impacté la disponibilité des ressources pastorales. Certaines localités, notamment des régions du Sahel, de l'Est, du Centre-Est, du Nord, du Centre-Nord et de la Boucle du Mouhoun, sont particulièrement touchées par cette situation préoccupante. En effet, la couverture estimée des besoins alimentaires du bétail dans ces zones varie de 24 % à 50 %, avec une durée de pâture de seulement 60 à 90 jours tandis que la concentration des troupeaux y est jugée moyenne à forte. En conséquence, dès le mois d'avril 2024, la disponibilité en fourrage ne permettait plus aux troupeaux présents de traverser une soudure pastorale normale. Les feux de brousse ont amplifié le déficit fourrager dans certaines localités, avec une vingtaine d'incidents signalés entre mai et juin 2024 dans plusieurs régions telles que le Plateau Central, le Sahel, le Centre Est et l'Est. Les dernières estimations des coefficients d'accessibilité pour les provinces de la Kossi, du Sourou, du Yatenga, du Loroum, du Soum, du Bam, de la Komondjoari, de la Tapoa et de la Kompienga

varient entre 5% à 30% et de 40% à 55% pour les provinces de la Comoé, le Kéné Dougou, le Sanmatenga, l'Oudalan et le Yagha. Ce qui montre à tel point l'insécurité empêche l'exploitation des ressources pastorales disponibles.

Aussi, cette situation a entraîné une hausse des prix des sous-produits agricoles (fanés d'arachide et de niébé, coques de niébé, fourrages grossiers...) et des sous-produits agro-industriels qui constituent la principale source de complément alimentaire pour sustenter les animaux. Afin d'atténuer ce déficit croissant du fourrage, le Gouvernement a mis en place en juin 2024 une stratégie de distribution gratuite et de vente à prix subventionné de 8 553 tonnes d'aliments bétail visant à soutenir les éleveurs durant cette période de soudure pastorale difficile.



## Situation des marchés agricoles

### L'offre s'effrite, la demande s'accroît et les prix s'envolent

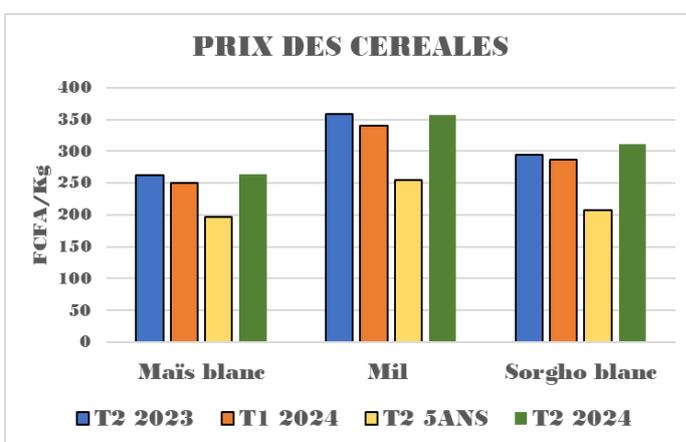
*L'offre céréalière a connu une diminution par rapport au trimestre passé, à l'année antérieure et à la moyenne quinquennale. Parallèlement, la demande pour ces produits s'est accrue. En conséquence, une augmentation généralisée des prix a été observée, non seulement par rapport au dernier trimestre, mais aussi en comparaison à l'année passée et aux cinq dernières années.*

Au cours du deuxième trimestre, l'offre céréalière est en baisse par rapport au trimestre passé sur la majorité des marchés. Cette baisse est attribuable à la diminution des stocks paysans et à la rétention des stocks paysans qui entraîne une réduction de la disponibilité des céréales sur le marché. Parallèlement, la demande demeure forte. En effet, confrontés à l'épuisement de leurs stocks, les agriculteurs se tournent vers les marchés pour se réapprovisionner en céréales. À cela s'ajoute la demande accrue des ménages non agricoles, celle des éleveurs pour qui le maïs constitue une composante essentielle de l'alimentation de leurs animaux, ainsi que celle des organisations humanitaires dans le but de fournir une assistance aux ménages vulnérables et aux personnes déplacées internes.

Pour ce qui est du prix des principales céréales (mil, maïs blanc, sorgho blanc) en comparaison au trimestre précédent, une augmentation de 5 % a été observée pour le maïs blanc et le mil et 9 % pour le sorgho blanc. Ces augmentations de prix par rapport au trimestre précédent s'expliquent par la baisse de l'offre et une forte demande sur les marchés céréaliers.

En comparaison au deuxième trimestre de l'année passée, le prix du sorgho blanc a augmenté de 6 %, tandis que les prix du maïs blanc et du mil sont restés stables.

Par rapport à la moyenne quinquennale, des augmentations significatives de plus de 30 % sont enregistrées sur les marchés. Les prix ont augmenté de 34 %, 40 % et 50 % respectivement pour le maïs blanc, le mil et le sorgho blanc. Cette situation inflationniste est attribuée à la baisse significative de l'offre céréalière par rapport aux cinq dernières années.



# SITUATION DES STOCKS ET DES PRIX DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION

## Hausse généralisée des prix des produits alimentaires

**Disponibilité moyenne des stocks des produits de grande consommation avec une hausse généralisée des prix par rapport au trimestre précédent et au même trimestre de l'année dernière.**

L'évolution des stocks des produits de grande consommation relevés auprès des commerçants et industriels au deuxième trimestre de l'année 2024 montrent comparativement au trimestre précédent des baisses de stocks d'huile alimentaire, de riz, de blé et ses dérivées respectivement de 10%, 12% et 42%. La suspension temporaire des importations de la farine de blé aurait contribué à la baisse du stock du blé et ses dérivées.

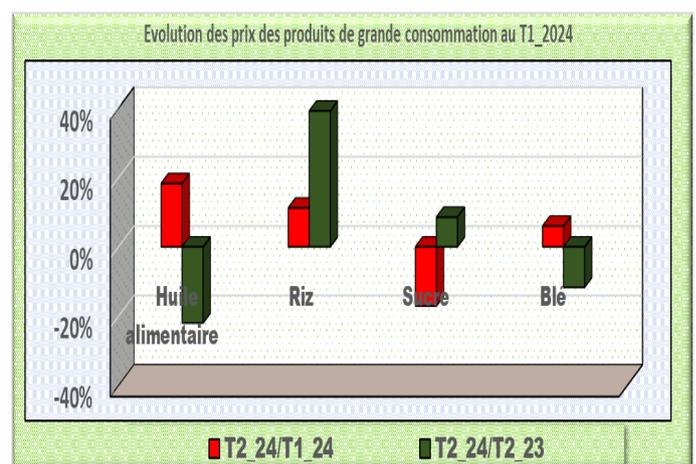
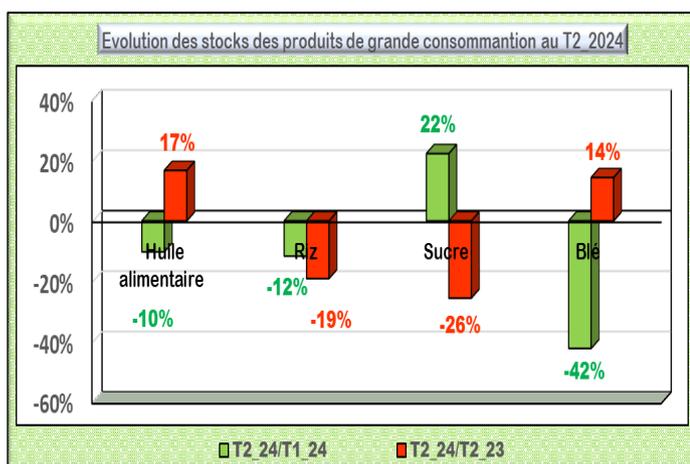
Quant au volume de sucre, il a connu une augmentation de 22% lié à la hausse des importations.

Comparativement au même trimestre de l'année dernière, les stocks de riz et de sucre ont connu des baisses respectivement de 19% et 26%. Quant aux volumes de blé et d'huile alimentaire, des hausses respectives de 14% et 17% sont enregistrées. La baisse de stock de riz pourrait s'expliquer par les mesures de restriction d'exportation prises par les principaux pays exportateurs au regard de sa faible disponibilité. Celle du sucre se justifierait par la volonté politique du Gouvernement à promouvoir la consommation des productions locales.

Les prix des produits de grande consommation enregistrés au deuxième trimestre 2024 font observer comparativement au trimestre précédent des hausses pour le blé, le riz et l'huile alimentaire respectivement de 6%, 11% et 18%. Seul le prix du sucre a connu un recul de 17%.

Par rapport au même trimestre de l'année dernière, les prix du blé et de l'huile alimentaire ont enregistré des baisses respectivement de 12% et 22%. S'agissant des prix du sucre et du riz, des hausses respectives de 9% et 39% sont enregistrées.

La hausse généralisée des prix pourrait s'expliquer par la conjoncture internationale marquée par la hausse des prix des produits à l'importation, les restrictions d'exportations de certains produits alimentaires notamment le riz par les principaux pays fournisseurs, la hausse du coût du transport en lien avec la hausse des prix des hydrocarbures, les longs délais d'approvisionnement lié au détournement des navires et la rétention de stocks des produits alimentaires par crainte d'une mauvaise campagne agricole.



## Marché des Produits Forestiers Non Ligneux

### Apparition de nouveaux PFNL sur le marché

*Le deuxième trimestre a été caractérisé par une disponibilité disparate des PFNL sur les marchés. Cette situation s'explique par le fait que les produits n'ont pas les mêmes périodes de maturité. Comparativement à la moyenne des cinq dernières années, les prix des PFNL sont globalement en hausse due principalement à l'insécurité.*

L'offre des PFNL au deuxième trimestre était très diversifiée. Elle était essentiellement composée des amandes et du beurre de karité, des graines de néré, du soumbala, du kapok, du miel, du tamarin et du Zamné. Ce trimestre a également connu l'apparition de nouveaux produits tels que les lianes, les raisins, les feuilles fraîches de baobab et de moringa et les chenilles de karité. De façon globale, l'offre a été en baisse par rapport à l'année passée à la même période. Cela est due principalement à la mauvaise productivité de certaines espèces pourvoyeuses cette année et à la réduction des espaces de collecte des produits due à l'insécurité.

La demande quant à elle, a varié en fonction des produits et des marchés. Elle a été relativement bonne pour les lianes, les raisins, les graines de néré et les feuilles fraîches de baobab. Comparativement à l'année passée à la même période, la demande de PFNL a été globalement en baisse en raison de la faible fréquentation des étrangers sur les marchés.

Quant aux flux, ils sont surtout nationaux, mais on note également des flux transfrontaliers sortant et entrant portant sur la poudre de pain de singe, les graines de néré, le beurre de karité et la poudre des feuilles de baobab.

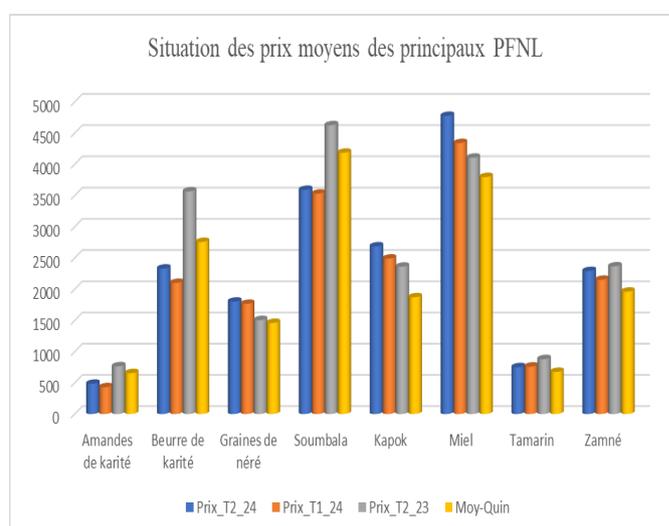
La situation des prix moyens au plat yorouba des principaux PFNL au deuxième trimestre se présente comme suit : 480 FCFA pour les amandes de karité, 2 330 FCFA pour le beurre de karité, 1 800 FCFA pour les graines de néré, 3 590 FCFA pour le soum-

bala, 2 685 FCFA pour le kapok, 750 FCFA pour le tamarin, 2 290 FCFA pour le Zamné et 4 775 FCFA pour le litre de miel.

Par rapport au premier trimestre de l'année 2024, l'ensemble des prix moyens des PFNL sont relativement restés stables.

Comparativement au deuxième trimestre de l'année précédente, les prix des amandes de karité, du beurre de karité et du soumbala, du tamarin ont enregistré des baisses respectivement de 37%, 35%, 22% et de 15%. Par contre, il a été observé une hausse de 20% pour les graines de néré, 14% pour le kapok et de 16% pour le miel.

Rapporté à la normale, la majorité des prix des PFNL ont connu des hausses allant de 23% pour les graines de néré, de 44% pour le kapok, de 26% pour le miel, 11 % pour le tamarin et de 17% pour le zamné. Par contre, les prix des amandes et beurre de karité et du soumbala ont enregistré des baisses respectivement de 26%, de 15% et de 14%.



## Situation des marchés à bétail

### Détérioration continue des termes de l'échange

*Le deuxième trimestre 2024 a été marqué par une hausse de l'offre comparé à la même période des cinq dernières années avec une tendance haussière des prix. La demande est globalement faible et les termes de l'échange sont en défaveur des éleveurs.*

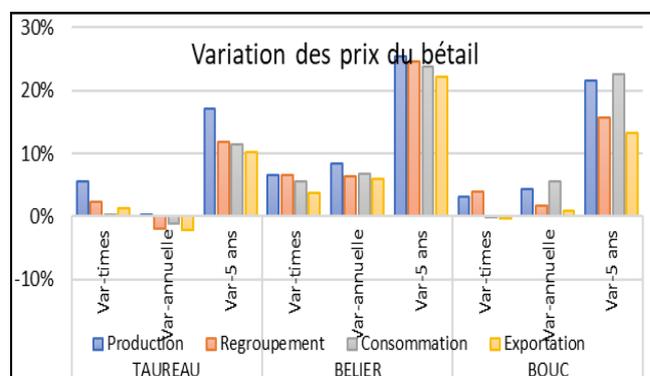
L'analyse de l'offre du bétail au deuxième trimestre 2024 montre une tendance stable sur l'ensemble des marchés en comparaison au trimestre précédent. En référence au même trimestre de l'année précédente et à la normale, l'offre est en hausse sur l'ensemble des marchés et pour toutes les espèces. Les ovins ont enregistré les plus fortes variations sur les marchés de regroupement (61%) et de production (60%). Cette situation se justifierait par l'augmentation des ventes des animaux par les PDI au regard de la soudure pastorale, le manque d'espace de pâture qui complique la gestion du troupeau et aussi pour les besoins de la fête de Tabaski intervenue au cours de la période.

La demande est faible dans l'ensemble ; une situation qui pourrait s'expliquer par la baisse du pouvoir d'achat des ménages et l'accès limité des acteurs au marché.

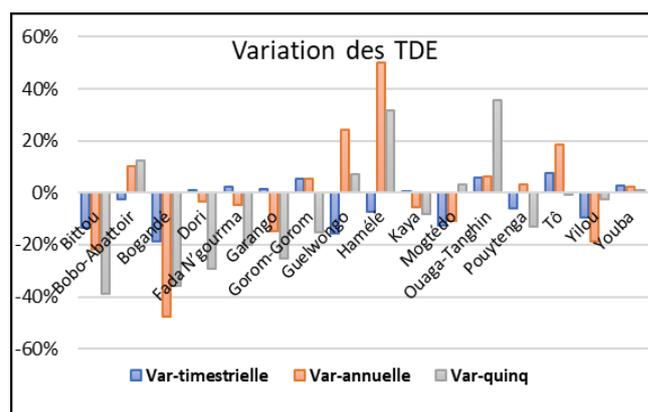


Les prix moyens des catégories d'espèces animales (taureau, bélier, bouc) relevés sur les différents types de marchés n'ont pas connu de variations significatives par rapport au trimestre précédent et à celui de l'année 2023 à la même période. Comparé

au deuxième trimestre des cinq dernières années les prix sont globalement en hausse. Les variations sont de 13%, 18% et 24% respectivement pour le taureau, bouc et bélier. La hausse du prix des intrants et le faible niveau d'approvisionnement conditionné par des convois dans certaines localités à accès difficile serait la cause de cette tendance.



Les termes de l'échange bouc /céréales relevés sur les différents marchés au deuxième trimestre 2024 poursuivent leur tendance en dégradation et en défaveur de l'éleveur dans plusieurs localités du pays. Comparé à la même période de l'année passée et à la moyenne des cinq dernières années, les TDE sont en baisse sur la majorité des marchés. Cette situation se justifie par la hausse progressive des prix des céréales.

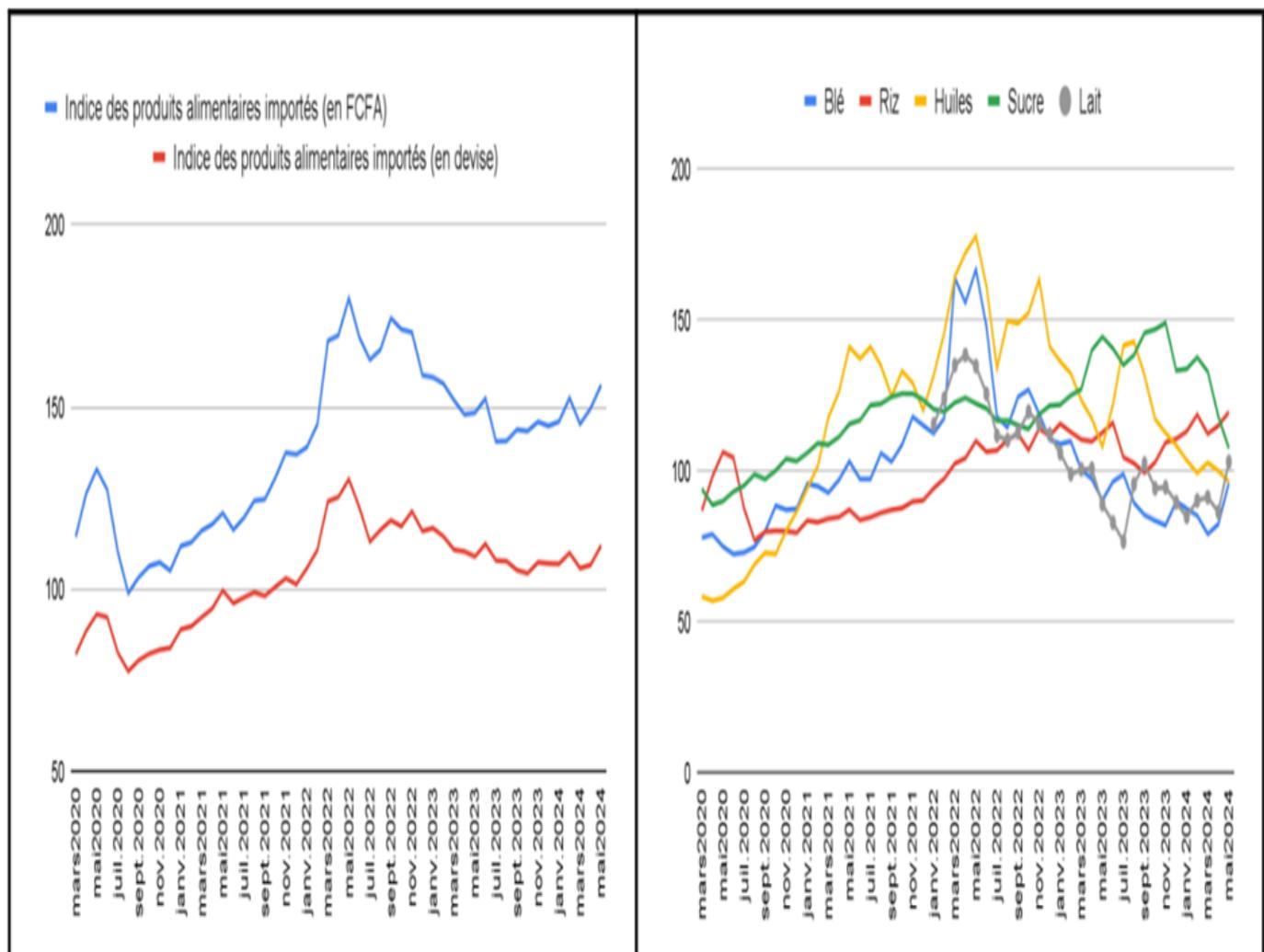


## Flambée des prix des denrées alimentaires

*Les systèmes alimentaires en Afrique de l'Ouest font face à des défis majeurs, exacerbés par l'insécurité civile et la volatilité des prix. Cette situation impacte gravement la sécurité alimentaire et nutritionnelle de milliers de personnes dans la sous-région.*

Au deuxième trimestre de l'année, près de 50 millions de personnes dans le Sahel et en Afrique de l'Ouest souffrent de faim aiguë, selon le rapport régionale sur la sécurité alimentaire. Les chocs climatiques et les conflits rendent la situation encore plus critique. L'augmentation des prix des céréales, atteignant jusqu'à 100 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années, complique l'accès à l'alimentation pour les populations vulnérables. Cette inflation, couplée à la hausse des coûts du carburant et aux restrictions sur les flux des produits agrosylvopastoraux, affectent négativement l'accès à l'alimentation.

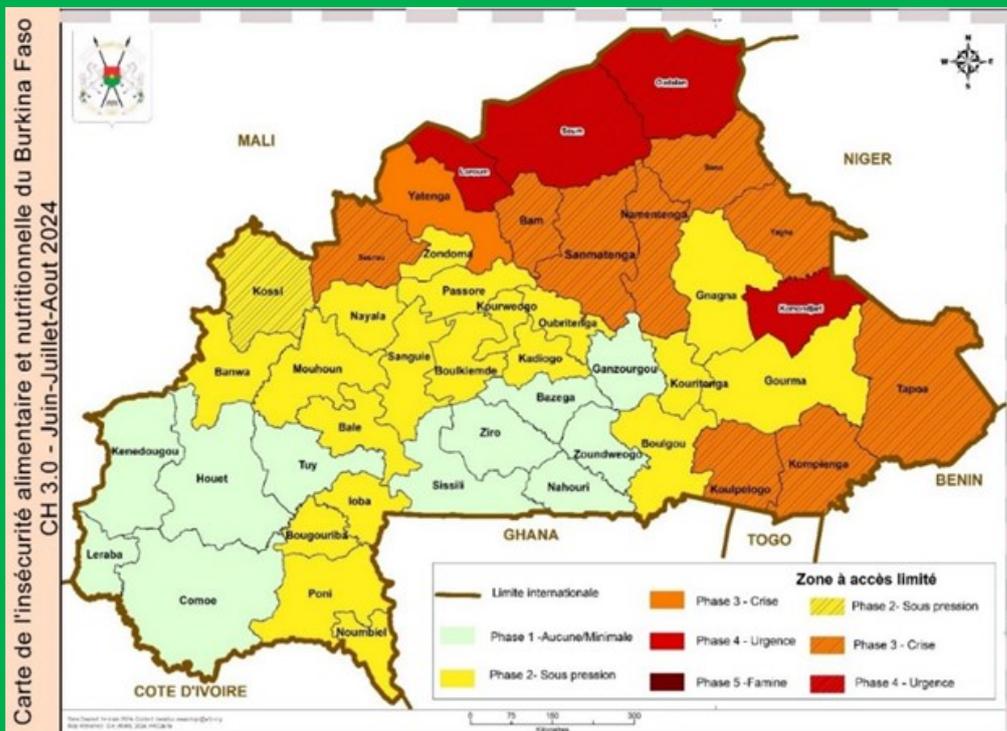
Aussi, la baisse des disponibilités céréalières par habitant et le déficit de production entraînent des défis significatifs, rendant la période de soudure agricole difficile pour de nombreux ménages. La dépendance de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique Centrale vis-à-vis des marchés mondiaux pour satisfaire les besoins alimentaires locaux souligne l'urgence de la situation.



Sources : Reuters, calculs BCEAO

Durant la période Juin-Juillet-Août (JJA) 2024, les prévisions saisonnières faites par l'ANAM indiquent des cumuls pluviométriques excédentaires à tendance normale sur la majeure partie du pays avec une activité pluvieuse forte à modérée. Cette situation resterait favorable au développement des cultures mais des cas d'inondation et de séquences sèches restent à craindre.

Toutefois, l'insécurité civile demeurerait le principal facteur déterminant à même de compromettre les productions escomptées et des conditions d'accès difficile aux marchés agricoles particulièrement dans les régions à fort défis sécuritaire. Les termes de l'échange seraient en défaveur des ménages agropasteurs et en dégradation malgré la hausse des prix du bétail particulièrement des ovins avec la fête de l'Aïd El Kébir en raison de la tendance haussière des prix des céréales de base par rapport à l'année passée et à la moyenne quinquennale. Cette situation impacterait négativement la situation alimentaire et nutritionnelle des ménages vulnérables au cours des trois prochains mois surtout dans les zones difficiles d'accès selon les résultats du cadre harmonisé de mars 2024 (confère figure ci-dessous). Cependant, l'approvisionnement des points de vente à prix subventionné de la SONAGESS, les interventions humanitaires des partenaires, l'apparition des nouveaux PFNL et les récoltes précoces contribueraient à améliorer la disponibilité et la diversité alimentaire des ménages.



Pour ce qui concerne la situation alimentaire du bétail, le disponible fourrager et le niveau de remplissage des retenues d'eau évolueront positivement ce qui impacterait positivement l'alimentation du bétail et les productions animales. Cependant, l'accessibilité de ces ressources pastorales demeurerait préoccupante principalement dans les régions du Sahel, du Nord, du Centre-Nord et de l'Est.



## **Administration et Rédaction**

DGESS  
BP 7010 Ouaga 03 www.sisa.bf

### **Directeur de publication :**

Directeur Général des Etudes et des  
Statistiques Sectorielles  
SOME Anlièbèdon Gustave

### **Directeur de publication Adjoint :**

Directeur des Statistiques Sectorielles  
et de l'Evaluation  
SALOU Fidèle

### **Rédacteur en chef**

SIMPORE B Aristide

### **Secrétaires de rédaction :**

SANOGO Kadiatou, DGESS  
NADEMBEGA Z Christian, DGESS

### **Montage**

KANZIE Béatrice, DGESS  
DIEME Ismaël, DGESS

### **Équipe de rédaction :**

BAMOGO Issiaka, DGEVCC  
SOME B. Frank, SONAGESS  
NATY Vincent, DGESS  
KABORE Yahaya, DGPV  
BATIONO A. Brice, DGESS  
DIEME Ismaël, DGESS  
RIMA Djénéba, DGESS  
YAMEOGO N. N Alphonse, BMCRF  
SANOGO Kadiatou, DGESS  
KOUAME J.S. Rodrigue, DN  
ZOUNGRANA Claude, DGESS  
ROUAMBA W. David, DGESS  
SIRIBIE O. François, DGESS  
TONDE Mariam, DGESS  
BASSON Louis, DGESS  
DRABO Malick, DGESS  
SAHO Aboubacar, DGESS  
KANZIE Béatrice, DGESS  
NADEMBEGA Z Christian, DGESS